

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**MARDI 12 DECEMBRE 2023**

**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS**  
**EN DATE DU 12 DECEMBRE 2023**

-----

L'an deux mille vingt-trois, le **MARDI 12 DECEMBRE** à **20H00**, le Conseil Municipal d'**AIRE-SUR-LA-LYS** s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 6 décembre 2023.

**ÉTAIENT PRESENTS** : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HERNOUT Serge, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mme CROWYN Véronique.

**MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :**

M. OBOEUF Gérard a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.  
Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme WOZNY Florence.  
M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.  
Mme CHRETIEN Stéphanie a donné procuration à Mme CROWYN Véronique.

---

Secrétaire de séance : Mme WOZNY Florence

Fin de la séance : 20h50

*L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :*

**OBJET : ESPACE SOCIOCULTUREL DE LA LYS - CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2024-2025. CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE PERSONNEL - AUTORISATION DE SIGNATURE.**

2023-12-N° 5

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les projets de convention présentés ;

**CONSIDERANT** le projet initié et conçu par l'Association ayant fait l'objet d'un agrément « centre social et actions collectives familles » par la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2025 conforme à son objet statutaire ;

**CONSIDERANT** l'intérêt public local, le rayonnement de l'Association sur la Commune d'Aire-sur-la-Lys et son développement d'actions d'accompagnement des enfants et des familles ainsi que sa participation au développement social local ;

**CONSIDERANT** que le programme d'actions du projet social par l'Association participe à cette politique ;

**CONSIDERANT** que la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2018 - 2020, prolongée par ses avenants 1 et 2, arrive à échéance le 31 décembre 2023 ;

*Le Conseil municipal,*

*Après avoir entendu le rapport de Madame WOZNY Florence - Maire-Adjoint ;*

*Et après en avoir délibéré,*

**DECIDE A L'UNANIMITE de :**

**ARTICLE 1 :** - VALIDER la convention d'objectifs et de moyens à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025, avec l'Espace Socioculturel de la Lys, *CI-ANNEXEE* ;

**ARTICLE 2 :** - VALIDER la convention de mise à disposition des locaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025, avec l'Espace Socioculturel de la Lys, *CI-ANNEXEE* ;

**ARTICLE 3 :** - VALIDER la convention de mise à disposition de personnels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025, avec l'Espace Socioculturel de la Lys, *CI-ANNEXEE* ;

**ARTICLE 4 :** - AUTORISER Monsieur le Maire à signer lesdites conventions et tous documents y afférents ;

**ARTICLE 5 :** - INSCRIRE les crédits correspondants au Budget.

Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Jean-Claude DISSAUX

